

La Côte

Gland baisse ses impôts, Nyon préfère les maintenir

Finances

Alors que les soins à domicile ne seront plus à la charge des Communes en 2020, celles-ci réagissent différemment selon leurs finances

En 2020, le Canton reprendra le financement des soins à domicile et augmentera pour cela son taux d'impôts de 1,5 point. L'idée de départ était que les Communes, qui n'ont plus cette charge, baissent leur imposition dans la même proportion. Si l'Exécutif de Gland souhaite effectivement diminuer son taux de 1,5 point pour le fixer à 61%, la Municipalité de Nyon propose, elle, de le maintenir à 61%.

À quelques kilomètres de distance, la situation des finances des deux villes n'a rien de similaire. À Nyon, la Commune vit des heures difficiles après le refus populaire, en début d'année, d'une hausse d'impôt. Les comptes 2019 s'annoncent dans le rouge vif (15 millions de francs de déficit selon les estimations les plus pessimistes) et le budget 2020 promet de faire mal. «Nous sommes dans un processus d'économie sévère qui va toucher tous les services et presque tous les acteurs avec qui nous travaillons», avertit le syndic Daniel Rossellat.

Dans cette situation, la Municipalité a décidé de ne pas baisser les impôts de 1,5%, chiffre représentant les quelque 2 millions de francs qu'elle n'aura pas à payer pour les soins à domicile. Pas sûr pourtant qu'elle ait plus d'argent à disposition, à en croire le municipal de Finances, Claude Uldry. «Plusieurs éléments dont nous n'avons pas la maîtrise et qui nous sont imposés, comme les frais scolaires, qui ne peuvent plus être mis à la charge des parents (230 000 fr.), la hausse de la péréquation (700 000 fr.) ou encore l'arrêt de l'aide cantonale pour compenser les pertes liées à la RIE3 (700 000 fr.), alourdiront au final nos charges de près de 2 millions de francs en 2020. Dans notre situation financière, il faudrait donc être irraisonnable et pervers pour défendre l'idée de renoncer à 1,5 point d'impôts.»

La Municipalité propose même d'augmenter l'impôt foncier de 1,3 à 1,5%. Ce qui pourrait lui rapporter 1 million de francs supplémentaires.

À Gland, les perspectives financières sont meilleures. L'endettement est stable et les liquidités sont pour l'heure suffisantes pour imaginer baisser le taux communal de 62,5 à 61%. C'est en tout cas la proposition que fait la Municipalité au Conseil.

R.E.

Monnaz

Le giron 2020 dans la poche

Au terme d'une longue campagne de candidature, la jeunesse de Monnaz a décroché, vendredi 23 août, l'organisation du Giron du Pied du Jura 2020. La société des hauts de Morges a battu sa rivale de Saint-George par 508 voix contre 331 et devra mettre sur pied cette manifestation, qui sera l'une des plus importantes du district l'an prochain avec la Fête de l'épouvantail de Denens. R.Jot.

Travaux en question

Morges Les perturbations routières seront passées au crible lors d'une séance d'information mercredi 28 août à 19 heures aux Foyers de Beausobre, afin que la Municipalité puisse répondre aux questions de la population. C.JOT.

Déclics sur les quais

Morges Le Livre sur les quais fête ses 10 ans et les temps forts sont proposés en photos à l'Espace 81, Grand-Rue 81, jusqu'au 12 septembre de 9 à 18 heures. C.JOT.

Gland

Pas d'écopoints supplémentaires

En réponse à un postulat d'Yves Froidevaux, qui réclamait une politique de gestion des déchets, la Municipalité dit ne pas vouloir multiplier les écopoints, dont le tri reste à désirer. Dans la perspective de sa nouvelle déchetterie, la Ville prévoit de consacrer l'une de ses deux tournées de ramassage des ordures, qui ont diminué de moitié, à la collecte du papier.

M.S.

Villars-sous-Yens

Le municipal des Finances s'en va

De retour à l'Exécutif après deux législatures, Christian Rohrbach a annoncé son départ au 31 août. Le travail au niveau international de ce cadre dans le domaine de l'informatique a récemment évolué et n'est désormais plus compatible avec ce mandat, qu'il dit avoir beaucoup apprécié, comme l'ambiance au sein de l'équipe municipale. Son successeur sera élu le 24 novembre. C.JOT.

Riviera-Chablais



Le couronné Steve Duplan dans son village d'Ollon, entouré de son père Éric et de sa mère Sandra. FLORIAN CELLA

Steve Duplan place Vaud sur la carte de la lutte

Ollon

Couronné dimanche à la Fête fédérale de Zoug, le Boyard a été reçu avec émotion chez lui

David Genillard

Sandra Duplan garde précieusement les photos et les coupures de presse qui attestent du parcours de son fils. Champion vaudois puis romand, en 2011 et 2012, notamment: les titres se succèdent au fil des pages du classeur. Les clichés du week-end écoulé les rejoindront bientôt. Dimanche, Steve Duplan a fait son entrée parmi les géants de la lutte suisse en décrochant la troisième couronne vaudoise de l'histoire lors de la Fête fédérale de Zoug (lire l'encadré). À 22 ans, l'habitant d'Ollon termine au 8^e rang national. Il obtient le meilleur score romand, devant deux Fribourgeois. Sur les 44 couronnes attribuées aux 276 concurrents d'un sport archidominé par les Alémaniques, trois sont revenues à des Welsches.

Lundi, Steve Duplan a été reçu avec émotion à Ollon par sa famille, ses amis, les autorités

boyardes et aiglones et le conseiller d'État Philippe Leuba. Atablée dans le caveau d'Harald Cropt, entraîneur de Steve, la mère du couronné avoue peiner encore à se rendre compte de l'exploit de son fils. Ancien champion vaudois junior d'athlétisme, ce dernier s'est mis à la lutte à la culotte «grâce ou à cause» de sa mère. «J'ai assisté à la Fête fédérale d'Aarau en 2007. En rentrant, je lui ai conseillé d'aller essayer au Club des lutteurs d'Aigle.»

Sandra Duplan raconte l'inquiétude qui l'a minée jusqu'à la libération, lorsque Steve a remporté la passe décisive. Harald Cropt l'a immortalisée sur son téléphone portable: quelques prises rapides, l'image qui se brouille lorsque le coach saute de joie, un juron lâché dans les gradins...

Victime de blessures successives aux ligaments croisés des deux genoux et de problèmes osseux ces deux dernières années, le Boyard ne parlait pas gagnant.

«Il n'a repris qu'en avril mais s'est donné à fond pour retrouver son niveau. Il était le Vaudois (ndlr: parmi huit concurrents en lice) qui avait le plus de chances de ramener une couronne», salue Jean-Christian Althaus, président du Club des lutteurs d'Aigle. «À voir ses résultats sur le reste de la saison, on pouvait parier sur une bonne performance, mais pas nécessairement sur une couronne, ajoute Harald Cropt. Mais Steve s'est donné les moyens d'y arriver: il s'est entraîné tous les jours, allait une fois par semaine à Berne pour se frotter aux meilleurs et hausser son niveau.»

Un honneur rare pour les Welsches

Une première depuis 55 ans? Depuis 121 ans? Depuis dimanche, le débat fait rage dans le milieu de la lutte vaudoise. Une certitude: la couronne remportée par Steve Duplan à Zoug est une récompense rare en terres romandes. Il faut remonter à 2010 pour voir un Welsche, en l'occurrence le Fribourgeois Hans-Peter Pellet, obtenir cette distinction, à Frauenfeld. Les Fribourgeois raflent d'ailleurs presque systématiquement les couronnes romandes depuis plusieurs années. «La dernière remportée par un représentant d'un autre canton romand date de 1986», signale

Jean-Christian Althaus, président du Club des lutteurs d'Aigle. L'exploit d'un autre Chablaisien, le Collombeyroud Alain Bifrare. Et les Vaudois dans tout ça? La dernière couronne remonterait à la Fédérale de Bienne en 1969 et a été remportée par... un Bâlois, Ruedi Lüscher. «Il concourrait pour Vevey mais est parti du canton de Vaud peu de temps après. Pas sûr que cette couronne soit vaudoise», analyse Harald Cropt, le coach de Steve Duplan. Le sacre de Frédéric Bossy est en revanche indiscutable: en 1898, le Payernois devenait roi de la Fête, mais en partageant son titre avec le Bernois Christian Blaser. D.G.

Colosse sous hypnose

Fort physiquement, le colosse l'était aussi psychiquement. Quand on l'interroge sur son week-end, le bûcheron de formation évoque la sérénité, l'absence de toute pression, dans un sport pourtant surmédiatisé outre-Sarine. Il en est convaincu: les séances d'hypnose qu'il a suivies avant sa performance sont pour beaucoup dans son succès. «Plus à l'aise dans un rond de sciure que pour les discours», «pas fait pour les mots», comme il le dit lui-même, Steve Duplan atterrit tout doucement. «C'est mon rêve le plus inaccessible qui se réalise.»

Montheyensans et Collombeyrouds vont pouvoir débattre

Union

Les exécutifs des deux communes chablaisiennes vont intégrer les citoyens au processus de fusion. Des ateliers participatifs se dérouleront en octobre

Lundi, les autorités de Monthey et de Collombey-Muraz (VS) ont communiqué leur volonté d'avancer dans le projet, commencé l'an passé, de fusion à deux. Une nouvelle étape a été franchie avec la décision d'associer la population au processus. Citoyens et citoyennes des deux communes sont même invités à tenir un rôle actif

au travers d'ateliers participatifs. Au nombre de cinq, ces derniers se dérouleront dans les deux communes entre le 15 et le 23 octobre. L'élaboration d'un rapport technique et financier a aussi été décidée.

L'union des deux communes, donnerait naissance à une ville de 27 000 habitants, soit un petit peu plus que Montreux. Ce serait surtout la deuxième cité valaisanne, derrière Sion et devant Martigny, ou encore la dixième romande. À ce jour, Monthey (28,6 km²) compte environ 18 000 habitants et Collombey (29,8 km²) 9 000.

Selon les deux exécutifs, accompagnés par SEREC, bureau

27 000

C'est la population monthey-sanno-collombeyroude qui vivrait dans la commune fusionnée, la deuxième valaisanne, la dixième romande.

spécialisé dans les fusions de communes, les populations «pourront s'exprimer librement sur les forces et les faiblesses actuelles de leur commune de résidence». Sur le fond, Montheyensans et Collombeyrouds auront la possibilité de se projeter en mettant en avant

avantages et inconvénients d'un tel mariage, et aussi d'apporter «leurs réflexions plus générales sur ce projet», communiquent les deux exécutifs. Un rapport sera établi.

Une large consultation publique sera encore diligentée durant le premier trimestre 2020. Ce «sondage» sera intégré à la synthèse, qui sera ensuite remise aux autorités exécutives et délibérantes des deux communes. Les deux exécutifs reprendront alors la main et décideront si le projet doit se poursuivre pour une éventuelle fusion à l'horizon 2025.

Christophe Boillat

PUBLICITÉ

Samedi dans

24 heures

GuideTV

Tout un programme